

N°103

octobre 2018



20 000

C'est le nombre de postes supprimés dans l'administration fiscale

80 milliards

En euros, c'est l'estimation basse de la fraude fiscale par an, en France.

de 11 à 12

Soit un jour en plus d'arrêt-maladie cette année, en moyenne. «C'est comme si on avait instauré un jour de congé supplémentaire» a commenté Edouard Philippe.

3600

Jean-Michel Blanquer a annoncé la suppression en 2019 de 3600 postes dans l'Éducation nationale, qui concerneront le second degré et les services administratifs.

300 millions

de tonnes de plastiques sont produites par an. Chaque minute, l'équivalent d'un camion poubelle de plastique est déversé dans l'océan.

ÉDITO

Le 31 août dernier, dans son discours de rentrée, Blanquer nous plaçait « au centre des espoirs des familles ». C'est fort sympathique de sa part, mais...quand dans le même temps on constate les ratés de Parcoursup, on apprend que les programmes du 1er degré sont modifiés en catimini au cœur des vacances, on s'aperçoit que ses classes de 3ème sont désormais à 31, ou que celles de seconde Bac Pro font le plein à 34....nous, centre des espoirs, nous commençons à désespérer !

Et puis, au fil des jours, les annonces de suppressions de postes dans l'Éducation nationale s'amoncellent... mais on nous dit de ne pas nous inquiéter : cela ne concernera

presque pas les enseignant-es. Facile de taper sur les administratif-ves, les personnels de labo... : elles/ils sont souvent isolé-es dans leur service. Sauf que...nos collègues, on en a besoin et qu'un système dans lequel les enseignants seraient obligés de faire leur travail pour palier leur disparition on en veut pas ! Et puis... on sait bien qu'une fois asséché ce vivier là, c'est sur les enseignant-es que ça tombera.

Alors...sortons de notre individualisme. C'est la mobilisation collective qui sera gagnante ! C'est la force de la CGT Educ'Action de regrouper l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. Et c'est parce qu'on sait que nous devons

être toutes et tous ensemble dans la lutte contre la mise à sac de notre système scolaire que nous menons une action commune avec les autres OS au sein de l'Intersyndicale finistérienne.

Ne soyons pas les grenouilles dans la casserole. C'est maintenant qu'il faut réagir et agir :

**rendez-vous
le 9 octobre
pour la
mobilisation
interprofessionnelle !**



► Réforme de la voie professionnelle

Quelle est la réponse du ministre Blanquer quand il dit viser l'excellence pour la voie professionnelle ? Il supprime du temps de formation...Il supprime des postes !

En 2009, avec le bac pro 3 ans, au nom de l'égalité de dignité des filières professionnelle et générale, nos élèves ont perdu une année de formation. Cela devait permettre une augmentation de leur niveau ! Nous constatons tous, et en particulier les enseignant-es de matières professionnelles que le résultat est contraire aux « bonnes » intentions de départ. Aujourd'hui, on vient nous raconter qu'en organisant une seconde d'orientation, en diminuant les heures d'enseignement général, en

diluant de nombreuses heures d'enseignement professionnel dans des dispositifs très flous de co-animation, on vise l'excellence !

De qui se moque-t-on ?

Des familles ! Des élèves ! Des enseignant-es !

Concrètement, prenons un LP moyen de 600 élèves réparti-es en 2 sections de Bac pro Gestion-Administration, 2 sections de Bac pro tertiaire (ARCU et Commerce), 2 sections industrielles (avec 24 élèves dans toutes) et 2 classes de CAP. Appliquons les nouvelles grilles pour chacune des sections. La perte d'heures cumulée serait d'environ 1550 heures sur l'année donc 3 postes de 18H. Si on ajoute que les effectifs de la section GA diminuent, ou que la section est complètement supprimée :

suppression supplémentaire de 1 à 3 postes en GA. Résultat : le lycée pourrait perdre jusqu'à 6 postes !!

Enfin, les heures d'AP (en nette augmentation dans les grilles) deviendraient un enjeu pour les collègues menacés : de quoi alimenter la concurrence !

L'objectif de cette réforme est de permettre à l'Education nationale d'être le bon élève du ministère du budget en fournissant son lot de postes supprimés sur l'autel de l'austérité et du libéralisme !

Alors, espérons-nous chacun-e dans notre coin ne pas faire partie des sacrifiés ou nous mobilisons-nous pour imposer d'autre choix pour la voie professionnelle ?



► Réforme des lycées : Madame fait du zèle !

Alors que les programmes des réformes des lycées et du Lp créent des angoisses au corps enseignant, en Bretagne, Madame le Recteur en profite pour faire passer une dérèglementation sans précédent.

C'est en trois dimensions qu'il fait comprendre la réforme en Bretagne : aux mesures annoncées par le gouvernement, s'ajoute « une politique des réseaux » qui va chambouler les habitudes des usagers et détruire le statut des enseignant-es.

Tout d'abord, parce que de façon décomplexée, Mme Le Recteur a annoncé que les réseaux d'établissements s'appuieraient sur toutes les ressources éducatives de l'académie,

c'est-à-dire public et privé confondus. Ces réseaux d'établissements seront pilotés par des comités constitués de chef-fes d'établissements, d'IEN et d'IAIPR, de représentant-es divers et variés : commune, chambre de commerce, Région, Club Ecole Entreprise, associations... bref, tout ce qu'on peut imaginer d'industriels. Petit problème de démocratie : aucun représentant-es des enseignant-es, ni des personnel ne participera à ces comités de pilotage !

Ensuite, parce qu'en faisant entrer la Région au Rectorat grâce à la création d'un poste spécifique (le futur secrétaire général adjoint d'académie n'est autre que le Directeur des affaires régionales à l'organisation territoriale), elle annonce clairement sa volonté de « mettre en adéquation les problématiques régionales et la cohérence de l'action éducative ». C'est dit : les

établissements répondront bien aux desiderata de la Région, elle-même soumise aux besoins des bassins d'emplois.

Enfin, les heures d'enseignement récupérées par les nouveaux horaires, notamment en LP, permettront d'accueillir des personnes en formation continue. Ce qui signifie que le calendrier scolaire en sera perturbé : ce ne sont certainement pas les entreprises qui accueillent les apprentis qui vont se caler sur les vacances des enseignants. Avec l'annualisation, c'est la dérèglementation assurée, et la fin des 18h hebdomadaire.

Personne ne lui demandait d'en faire autant, et d'ailleurs, Madame le Recteur dit elle-même que « ce n'est pas un modèle de gouvernance partagé par tous les rectorats ». CQFD.

Premier degré : Ecole du Petit Prince, Plouguerneau

Dans cette école, la rentrée se déroulait comme d'habitude : l'équipe avait préparé de nombreux projets, réparti les élèves pour travailler le plus efficacement possible. Les élèves sont arrivés, l'article habituel est paru dans le journal local...

Et puis, le jeudi de la rentrée, à la suite du CTSD de rentrée, la nouvelle est tombée : une des professeur-es des écoles (en poste depuis 10 ans) devait plier bagage et rejoindre une autre école du département !

Le jour de la rentrée, il manquait trois élèves : une fois encore, le « grand tableur excel » avait parlé. En dehors de toute considération humaine la question était tranchée : le poste était supprimé !

Mais c'était sans compter sur la mobilisation des parents, de l'équipe enseignante et du conseil municipal ! A force d'occupation d'école, de rencontre au rectorat, au conseil départemental et de l'inflexible conviction que ce poste devait être maintenu ils et elles ont gagné !



Clément Meric et le nécessaire combat contre l'extrême droite

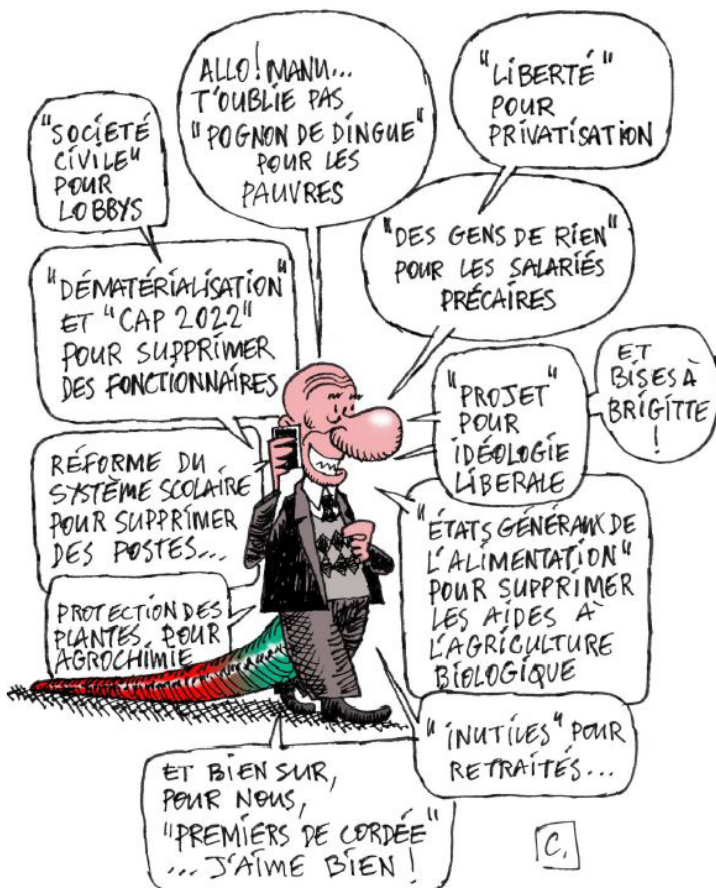
Vendredi 14 septembre, à l'issue de deux semaines de procès, le verdict est tombé : des peines de 11 ans et 7 ans ont été prononcées contre les as-

sassins de cet ancien élève brestois. Pour sa mère « *l'incarcération n'est jamais une victoire, ce qui importe aujourd'hui, c'est de continuer à lutter contre tout ce qui fait le terreau de l'extrême droite, c'est-à-dire les inégalités, le déficit d'éducation, le manque de solidarité.* »

Nous, personnels de l'Education na-

tionale, sommes en première ligne dans cette lutte. Il est donc important que nous en discutions et nous formions sur ce sujet.

Nous envisageons une prochaine formation sur ce sujet. Faites-nous savoir si vous êtes intéressé-es.

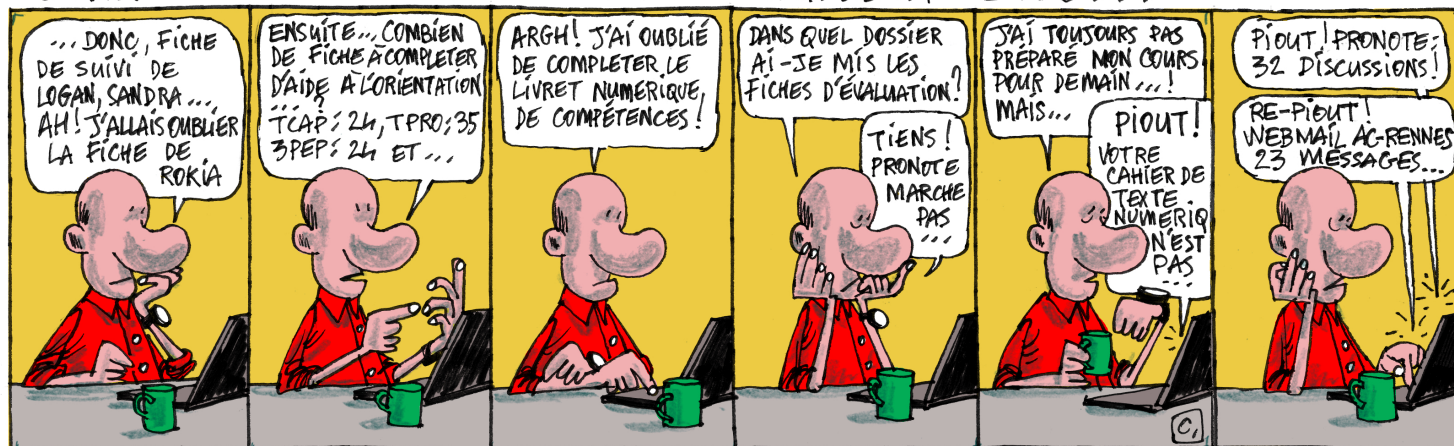


Formation syndicale... suite

Au début du mois de juillet dernier, la CGT Educ'Action 29 et la CGT Enseignement Privé ont organisé une formation sur le thème « combattre la souffrance au travail ». Au cours de 3 journées intenses, 14 collègues se sont formé-es aux différents outils développés au sein de l'Observatoire fédéral des conditions de travail. Chacun-e en est ressorti reboosté-e et en demande d'une autre session ! Ce sera chose faite, puisqu'au printemps auront lieu un nouveau stage de première approche (3 jours) et pour les stagiaires de juillet 2 jours d'approfondissement.

Si vous êtes intéressé-es contactez-nous par mail pour connaître les détails et vous inscrire.

START UP NATION OF EDUCATION ET BULLSHIT JOBS...



Le rôle

► des élu-es paritaires CGT Educ'Action

Dans l'académie de Rennes, la CGT Educ'action est représentée dans les comités techniques (académique et départementaux) et dans les commissions administratives paritaires des PLP, CPE, Personnels de Direction et Agents non Titulaires.

Les élu-es CGT Educ'action considèrent, en premier lieu, les commissions paritaires comme un acquis dans la gestion des carrières des personnels, acquis en matière de transparence et de traitement égalitaire des carrières des personnels. Cet acquis fait blocage aux favoritismes et passe-droits divers. L'élu-e CGT siège sur la base de l'intérêt du service public et des personnels. Ainsi, nous n'opposons pas défense individuelle et défense collective. Par exemple, lors de la dernière CAPA de promotion Hors-Classe des PLP, les élu-es CGT ont, entre autres, défendu le dossier d'une collègue de 60 ans considérant qu'il est primordial que les personnels proches de la retraite puissent y accéder avec le traitement le plus élevé possible. Grâce à notre intervention et malgré les réticences de l'administration, cette collègue a bien été promue. Cependant, la CGT Educ'action revendique un déroulement de carrière sur 35 ans maximum avec un seul grade réparti sur 20 échelons maximum et donc la fin de la Hors-Classe.

C'est à l'aune de la défense des dossiers qu'il faut mesurer l'efficacité du syndicat. Défense individuelle des dossiers qui prend un sens dans la mesure où il y (gestion des ressources humaines, différentes politiques de modernisation). Car c'est bien là, qu'à la CGT, nous établissons notre force.

A partir de notre démarche CGT, nous défendons les personnels dans les commissions et corps où nous avons des élu-es, comme dans les corps où nous n'avons pas d'élu-es.

Il est possible de résumer trois niveaux de maîtrise de l'élu-e :

- La conception de fond sur la carrière et les missions du service public permettant de revendiquer une promotion ou de refuser une sanction en termes de droit pour l'intéressé et non en termes de faveur.

- La connaissance du terrain et des personnels (dossiers plus participation aux luttes et à l'activité régulière du syndicat) ;

- La connaissance des textes actuels ;

Connaître les limites d'un dispositif, en faire la critique, n'exclut pas une recherche pour le faire vivre et l'améliorer, en prenant appui sur l'aspiration des personnels en matière de carrière et sur les évolutions des métiers des personnels d'enseignement, d'éducation, d'orientation et ATSS.

Stéphane RABINIAUX
coordinateur des élu-es
CGT EDUC'ACTION BRETAGNE

Syndicat départemental de l'éducation nationale

SDEN CGT 29

Maison du Peuple

2 place Edouard Mazé

29283 BREST CEDEX

•Secrétariat départemental :

Marie Dagnaud

(LPo Vauban-Lanroze, Brest)

Gael Marpeau

(Lycée Kerneuzec, Quimperlé)

Fabienne Lamé

(Lycée Amiral Ronarc'h, Brest)

Thierry Trimaille

(LP Laennec, Pont-l'Abbé)

•Trésorière départementale :

Fabienne Lamé

•Co-secrétaires généraux

Marie Dagnaud

Gael Marpeau

→Courriel :

contact@cgt-education29.org

→Site internet :

<http://www.cgt-education29.org>

→Tél : 07 69 99 39 66

